

Professionnels

Exposé, le chef d'entreprise dispose d'un important panel de dispositifs d'assurances en concordance avec son régime fiscal, dont certains peuvent se révéler bien utiles sur le plan social comme managérial.

Prévoyance :

- Garantie décès,
- Couverture des Incapacités Temporaires de Travail (ITT),
- Couverture des Incapacités Permanentes de Travail (IPT),
- Garanties décès de la caution d'emprunt,
- Complémentaire santé,
- Protection de l'homme clef,
- Protection associés,
- Assurance perte d'emploi du dirigeant,
- Couverture de frais professionnels,
- Responsabilité civile du dirigeant,
- Garantie de passif.

Retraite :

Quel que soit son régime fiscal, la retraite de l'entrepreneur doit se construire sur des bases sûres, performantes, anticipatrices. Particulièrement proches du monde de l'entreprise, nous savons précisément ce que retraite veut dire.

- Retraite complémentaire, individuelle ou collective,
- Retraite chapeau dans le cadre de prestations définies,
- IFC.

Ces différentes garanties correspondent à des dispositions fiscales précises :

- Loi Madelin,
- Article 82,
- Article 83,
- PEE / PERE / PERCO
- Indemnité de fin de carrière (IFC),
- Article 39.

Placement financier.

Si elles existent et peuvent se révéler extrêmement performantes dans le cadre d'une stratégie d'optimisation de capital par exemple, les possibilités de placements qui s'offrent aux entrepreneurs sont à observer avec beaucoup de prudence et de connaissance. Un « diagnostic besoins » permet cependant d'y voir clair.

- Compte titre,
- Bon de capitalisation,
- SICAV.

www.groupe-casagrande.fr

Pour en savoir plus, notre site Internet vous attend. Pratique, vous y découvrirez l'ensemble de nos services, notre offre immobilière, des simulateurs, les indices boursiers et bien d'autres données utiles à la gestion de votre patrimoine ou celui de vos clients.

Groupe Casagrande

Patrimoine et Investissement

Assurance

Le bon sens

L'assurance et les placements financiers sont des outils à multiples facettes qu'il est aujourd'hui nécessaire d'approcher au travers d'une vision globale des besoins de vie.

Particulier, chef de famille ou célibataire, professionnel, chef d'entreprise, cadre, profession libérale, ... les assurances interviennent à tous les stades de la vie et leurs maillages peuvent apporter des solutions de construction ou d'optimisation patrimoniales, fiscales et sociales.

Notre position de courtier favorise des approches spécifiques, en toute indépendance.

Particuliers

Prévoyance :

- Garantie décès,
- Protection du conjoint,
- Paiement des droits de successions,
- Couverture des Incapacités Temporaires de Travail (ITT),
- Couvertures des Incapacités Permanentes de Travail (IPT),
- Garanties décès d'un emprunteur,
- Complémentaire santé,
- Prévoyance des expatriés ou des impatriés.

Retraite :

- Plan de retraite à versements programmés,
- Perp.

Placements financiers :

Chaque placement financier présente un intérêt particulier.

Leur sélection dépend des régimes et des avantages fiscaux auxquels ils sont associés. Un diagnostic fiscal précis et ouvert permet d'identifier le placement le plus utile et le plus sûr, dans le respect de votre stratégie patrimoniale ou celle de vos clients.

- Compte titre en lignes directes,
- Compte titre OPCVM (Appuyé sur des fonds profilés ou des produits structurés),
- Compte titre géré en lignes directes,
- Compte titre géré en OPCVM (Appuyé sur des fonds profilés ou des produits structurés),
- Produits financiers défiscalisants,
- FCPI,
- FIP

Assurance vie :

Pour soi ou pour ses proches, l'assurance vie offre de multiples avantages, tant sur le plan patrimonial que fiscal, ou successoral. Elle devrait systématiquement faire partie de la construction ou de l'optimisation d'une stratégie patrimoniale.

- Bon de capitalisation,
- Contrat d'assurance vie :
 - multi supports,
 - multi gestionnaires,
 - PEP (transférable aujourd'hui tout en conservant son antériorité fiscale).

Certains de ces produits présentent des options particulièrement utiles à l'optimisation d'une stratégie de défiscalisation, notamment dans le cas de l'ISF.